

Cellule presse et communication

Nicolas Vignoles
Portable : 85 87 00
Tél : 24 65 87 - Fax : 24 65 70
Courriel : nicolas.vignoles@gouv.nc

Nouméa, le 2 décembre 2009

Communiqué de presse

La presse est conviée à assister à la signature de la convention MIPE. Le rendez-vous est fixé au **vendredi 4 décembre à 10 h 00**, en salle de délibération au siège du Gouvernement.

Cette convention sera signée entre le président du gouvernement Philippe GOMES et les partenaires de l'opération (Distributeurs, Université et Vice-rectorat).

Lancée en 2005, l'opération « Micro-portable étudiant » (MIPE) a rencontré un vrai succès puisque ce sont quelques 4 600 demandes qui ont été reçues dans les services représentant quelques 100 millions de F cfp d'exonération de droits et taxes. Pour la seule année 2009, quelques 762 demandes ont été déposées dont 440 pour les étudiants de l'université. Parallèlement, le nombre de distributeurs partenaires est passé de 5 à 10 sur la même période. Pour l'année 2010, le dispositif sera amplifié et les mesures qui seront mises en place vous seront détaillées ce vendredi 4 décembre. Un dossier de presse vous sera également remis à cette occasion.